

**Lettres ouvertes,
présentes et posthume,
en réponses aux articles
de Florence Aubenas à
propos de la vie, des
combats et de l'assassinat
de Jérôme Laronze,
publiés dans *Le Monde*,
du 17 au 23 août 2021**

La première lettre, personnalisée, ci-dessous a été envoyée en octobre au journal Le Monde et à sa journaliste Florence Aubenas ; mais est restée sans réponse.

Le 1er octobre 2021

Madame Aubenas,

Du 17 au 23 août, vous publiez dans *Le Monde* 6 articles, à raison d'un par jour, retraçant l'histoire de Jérôme Laronze, éleveur bovin de Saône-et-Loire, mort sous les balles de la gendarmerie le 20 mai 2017. Je ne peux m'empêcher en lisant vos articles, Madame Aubenas, de me poser de nombreuses questions à propos du cheminement de votre réflexion au cours de votre enquête ainsi que des partis pris que vous avez choisis d'adopter. Ces articles, issus d'un travail d'enquête pourtant approfondi, comportent de grossières omissions et déformations sur l'histoire de Jérôme Laronze ainsi que de nombreuses trahisons de sa parole et des combats qu'il menait. C'est pourquoi je voudrais prendre le temps de revenir sur quelques points précis qui m'ont particulièrement marqué et pour lesquels j'aimerais quelques explications.

Tout d'abord, aucune mention n'est faite des idées et de la lutte visionnaire et à contre-courant que menait Jérôme Laronze contre l'industrie, l'administration et sa traçabilité qui transforment aujourd'hui l'agriculture à coups de mises aux normes et d'encadrement administratif. Cette critique d'une campagne « puante », comme il la décrivait, est occultée au profit de la construction pleine de pathos et de littérature fleur

bleue d'une ruralité éternelle, taiseuse, archaïque, arriérée mais tellement belle, au sein de laquelle Laronze n'aurait fait que dériver vers une folie radicalisée.

Comment avez-vous pu faire un travail d'enquête aussi poussé sur une personne sans jamais citer une ligne de la lettre qu'il a écrite et envoyée, lors de sa cavale alors qu'il était caché et traqué ?! **[lettre rare et à retrouver intégralement à la fin de ce document]** Une lettre pourtant très claire, puissante et belle, un écrit de référence marquant une date et une prise de conscience dans les luttes paysannes.

De plus, si vous ne faites aucune mention de la parole du concerné, l'administration et ses fonctionnaires ont, eux, largement voix au chapitre, signalant leur bonne foi en « [ayant] voulu l'aider ». Il semble pourtant nécessaire de rappeler que « l'aide » administrative s'est traduite par un harcèlement de plusieurs années, concrétisé par des contrôles encadrés de gendarmes, par une saisie d'animaux et une décision d'internement « pour son bien », l'obligeant à partir en cavale pour garder la parole. Rappelons aussi que les contrôles sont aujourd'hui reconnus illégaux par la justice et que l'un d'eux a donné lieu à la mort de 5 vaches noyées, ce qui n'apparaît à aucun moment dans vos écrits. Par ailleurs, Madame Aubenas, vous vantez un soi-disant traitement de faveur que l'administration lui aurait proposé pour rétablir l'identification et la traçabilité de ses veaux en évoquant la possibilité qu'il lui a été accordé de procéder à des tests génétiques sur une partie de ses veaux seulement. Là encore les omissions sont scandaleuses quand vous vous attachez à ne

faire aucunement mention des motivations pour lesquelles Jérôme l'a refusé, reléguant sous le tapis le combat ouvertement politique que menait cet homme, et vous dressez le portrait d'un fou arrogant et égocentré. Il est pourtant évident pour quiconque a suivi l'histoire de Jérôme Laronze qu'il ne souhaitait aucunement un traitement de faveur pour ne pas se compromettre dans les rouages d'une cogestion qui a historiquement servi avantagement les responsables syndicaux. Il ne voulait aucunement s'abaisser à ces tests génétiques également pour dénoncer ces aberrations bureaucratiques là où toutes les preuves matérielles étaient déjà disponibles pour prouver que ses veaux étaient bien nés sur sa ferme et que ces défauts d'identification ne devraient jamais justifier l'abattage des animaux.

Enfin, je suis sidérée de voir la part belle faite à des organisations telles que les associations animalistes (OABA, Fondation Brigitte Bardot...) ainsi qu'à la Confédération paysanne, qui ont pourtant joué un rôle majeur dans la déchéance progressive qu'a vécue Jérôme.

Pour commencer par les associations animalistes. Bien que la tendance de leur nouveau discours soit de s'inquiéter du sort des paysans, du « mal-être de l'éleveur », dans les faits ces associations dénoncent les paysans à l'administration, saisissent les troupeaux laissant l'agriculteur seul au milieu d'une ferme fantôme, les font condamner à de la prison, et les ruinent en réclamant des centaines de milliers d'euros de frais de pension et préjudices moraux au cours des jugements. Elles fabriquent, main dans la main avec l'administration, la disparition des

paysans. Donner la parole à M. Freund, directeur de l'OABA, dans le cadre de l'histoire de Jérôme Laronze est une manière de le mépriser une énième fois, en laissant ce fossoyeur se parer de vertu, sans le moindre recul contradictoire de la part de la journaliste. Offrir la parole à Max Josserand, transporteur et marchand de bestiaux au service de l'OABA, est une autre insulte. Ce dernier, sous votre plume, vante son humanisme : « Je ne veux pas de sang. Pas de pendu à la poutre après une opération ». Avec un peu d'effort d'investigation, Madame Aubenas, vous auriez pu donner à voir un autre visage de cet infâme personnage. Il suffisait de consulter la vidéo de l'AG 2020* de l'OABA pour le voir se pavaner devant son public fanatisé : relatant une opération de saisie auquel il prend part, Josserand en vient à déclarer que si l'agriculteur s'était suicidé « ça ne serait pas grave », recevant pour ce bon mot l'acclamation du public.

De même, dois-je vous apprendre que la Confédération paysanne fut l'une des premières instances à abandonner Jérôme dans son combat. Marc Grozellier — cet ancien porte-parole départemental décrit avec tant de douceur dans vos articles — déclarait au Journal de Saône-et-Loire trois jours avant le meurtre de Laronze : « le cas de cet agriculteur est plus un problème de santé qu'un problème professionnel. [...] Il a besoin de soins. » Quelques jours après sa mort, un communiqué national du même syndicat suggère qu'il a agi « au-delà de la raison ». La « Conf » qui est allée chercher Laronze pour son charisme et son franc parler l'a finalement rejeté parce qu'elle n'acceptait pas d'être remise en question dans son rôle de gestionnaire agricole avec l'État. Comble de

la perversion, ce syndicat écolo a publié en 2018 son *Guide des droits et devoirs en situation de contrôle* avec une dédicace à Jérôme Laronze, lui qui contestait la légitimité des contrôles et refusait de se soumettre aux injonctions de l'administration.

Pour finir, concernant les circonstances de sa mort, il n'y avait pas besoin d'être un détective aguerrri pour comprendre que lorsque quelqu'un reçoit des balles dans le flanc et dans le dos, ce dernier était sans conteste en train de fuir et non en train de charger ses agresseurs. Alors lire que son assassinat par les gens d'arme n'est qu'une « hypothèse » est une injure de plus ainsi que la preuve d'un manque de courage politique et journalistique notable.

Rendez-vous compte que par vos lignes, Madame Aubenas, vous tenter d'enterrer dans les archives de l'histoire officielle, écrite chaque jour dans les pages de votre journal de référence, l'histoire erronée et encore vivante d'un paysan visionnaire en lutte. Pourtant, je sais que vous connaissiez tous les éléments ci-dessus et vous avez choisi de les occulter. Nous sommes nombreux et nombreuses dans le milieu agricole à nous être reconnus dans les paroles de Jérôme Laronze, quand nous les avons découvertes après sa mort. Ce sont ses prises de positions qui nous ont donné le courage de ne plus nous taire et de poursuivre ce combat pour nous opposer à notre élimination.

C'est pourquoi vos articles suscitent en moi beaucoup de questionnements, auxquels j'espère vous voudrez bien répondre : Pourquoi vous avez autant donné la parole et la part belle aux détracteurs de Jérôme ? Pourquoi vous n'avez pas cité ni fait mention de sa lettre détaillée sur ces positions

politiques ? Pourquoi avoir voulu écrire une série d'articles sur lui, pour finalement le faire passer pour un fou alors que vous aviez tout en votre possession pour comprendre ses choix (ce qui n'a rien à voir avec le fait d'y adhérer) ?

Dans l'attente de votre réponse,

* <https://oaba.fr/assemblee-generale2020-en-video/>

Florence Aubenas et *Le Monde*

ou comment ce journalisme de pouvoir utilise la vie et la mort d'un agriculteur pour vendre du papier en été. Tout en occultant les paroles et les combats de cet homme, Jérôme Laronze, qui s'est battu pour sa liberté et son autonomie et celle de ce qui reste de la communauté paysanne

L'été 2021 aura été l'occasion de lire un touchant drame paysan en feuilleton dans *Le Monde* au sujet de l'assassinat de Jérôme Laronze. Touchant, mais mensonger, par occultation choisie. Dont une essentielle que nous allons expliquer.

Florence Aubenas avait pourtant rencontré d'autres sons de cloche que ceux de la DDCSPP, des associations animalistes et du syndicalisme réuni face aux critiques, pendant son enquête. Et, en particulier, elle a pu avoir tous les documents expliquant le parcours de Jérôme. Notamment un, essentiel : la lettre de Jérôme Laronze écrite pendant qu'il était traqué et intitulée *Chroniques et états d'âme ruraux***. Celle-ci s'achève très clairement ainsi : « Ne disposant pas suffisamment d'hypocrisie, je me suis abstenu de signer cette charte. »

De quelle « charte » s'agit-il ? De la circulaire 5806/SG du 31 juillet 2015, voici le passage clé de la lettre à ce propos : « Toujours dans la période 2015/2016, je participais aux

réunions d'élaboration de la charte des contrôles en exploitations agricoles. Cela a débuté à la préfecture, sous la présidence du préfet. Je m'y rends sans a priori, riche de mon expérience et avec la volonté de construire quelque chose. Après la déception de découvrir que la chose n'était pas une initiative locale, mais une injonction de Matignon via la circulaire 5806/SG du 31 juillet 2015, et que l'administration avait déjà bien ficelé le dossier avec la FNSEA (opérateur historique du syndicalisme agricole mais non représentatif et non majoritaire). Un modèle étant même en annexe de la circulaire. Un sentiment de complicité de tartuferie montait en moi alors qu'en même temps j'apprenais qu'en Saône et Loire 50% des notifications sont faites hors délais, me rassurant ainsi sur la pérennité de certains emplois. »

De quelle injonction de Matignon s'agit-il ? De l'article 3.3 signé Manuel Valls : « Les préfets de département établiront, d'ici le premier trimestre 2016, une charte des contrôles en agriculture afin de partager les bonnes pratiques entre la profession agricole et les différents corps de contrôles. Son élaboration doit être l'occasion d'échanges approfondis entre les parties concernées, afin de sécuriser le déroulement des contrôles, depuis la prise de rendez-vous jusqu'à l'information sur les constats et la suite de la procédure. Un modèle de charte figure en annexe à la présente circulaire. »***

Jérôme s'est trouvé isolé pour avoir explicitement refusé d'avaler la couleuvre d'une collaboration entre syndicats et gouvernement, de contribuer à sécuriser les contrôles qui sont un élément clef de l'écrasement des fermes. « Syndicats » au pluriel, comprenant la Conf', puisque c'est comme (co)porte-parole et représentant départemental de celle-ci qu'il s'était trouvé à participer aux réunions d'élaboration de la charte commanditée par le gouvernement.

Voilà une des occultations délibérée à laquelle Florence Aubenat se prête dans son drame paysan qui vend du papier l'été, puisqu'elle savait. C'est une des informations qu'elle a cachée. Et c'était là le sens d'un des combats essentiels que menait Jérôme Laronze malgré l'isolement, l'abandon et la trahison mise en place par les cogestionnaires syndicaux de tous bords.

* <https://www.lejsl.com/actualite/2017/05/17/la-confederation-paysanne-l-a-aide-mais>

** <https://larotative.info/jerome-laronze-chroniques-et-etats-3390.html>

*** http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2015/08/cir_39892.pdf

Quelques vaillants iconoclastes encore agri,
26 décembre 2021

Lettre de Jérôme Laronze :

Chroniques et états d'âmes ruraux

Tué par les gendarmes le 20 mai 2017, Jérôme Laronze était éleveur bovin en Saône-et-Loire, Dans ce texte qu'il a écrit et envoyé à la presse, pendant qu'il était seul et traqué par les gendarmes et donc peu de temps avant son assassinat, il relatait l'acharnement administratif qu'il a subi et ses combats contre la traçabilité, un des outils de l'écrasement planifié des paysans, les artisans de notre satiété.

Nous sommes en septembre 2014 quand je reçois un courrier m'informant que mon exploitation fera l'objet d'un contrôle portant sur l'identification de mes bovins. Celui-ci se passera bien, et ne mettra en évidence aucun défaut majeur, juste des hors délais de notifications (déclaration des mouvements des animaux à l'EDE, Établissement départemental de l'élevage).

Par la suite, sans doute frustrée d'une chasse si maigre, l'administration, via la Direction Départementale de la

Protection des Population (DDPP) m'informe qu'à la vue de ces hors délais elle refuse de valider mes déclarations de naissances et exige que je prouve, à mes frais, les filiations mère/veau par des tests ADN, et que dans l'attente de ceux-ci mon cheptel est interdit de tout mouvement.

Quelques jours plus tard, en entretien téléphonique avec une agent de la DDPP, j'exposais mes réticences à justifier que la meumeu 9094 est bien la mère du veauveau 4221 par des méthodes relatives à l'identification criminelle. Cette personne me récita alors son catéchisme administratif et bafouilla quelques arguments que je mis facilement à mal ce qui me valut d'entendre que ce n'était pas grave et que si je refusais de me conformer à ses exigences, mes animaux entreraient en procédure d'élimination (entendez « abattus ») à mes frais et collectés par le service d'équarrissage puis de clore en déclarant cette phrase qui me revient quotidiennement en tête : « Moi je m'en fiche ce ne sont pas mes bêtes ». Pour avoir en d'autres temps côtoyé cette personne, je peux pourtant affirmer qu'elle est ni de sottise ni de méchante nature et me demande quel est le mal qui a corrompu son esprit. Si la Grèce antique avait ses rites et ses croyances, aujourd'hui, au nom de quels dieux, sur l'autel de quelles valeurs m'a-t-on promis l'hécatombe ?

« Moi je m'en fiche ce ne sont pas mes bêtes »

Dans la continuité, la DDPP me submergera de menaces, de mises en demeure, d'injonctions, d'intimidations et de contrôles sur ma ferme avec à chaque fois, toujours plus de gens en armes alors que j'ai toujours été courtois et jamais menaçant. Ces manœuvres furent pour moi l'occasion

d'observer des comportements inopportuns comme par exemple le jour où, venu me confisquer mes documents accompagnements bovins (DAB), la chef se plaira à taquiner les gendarmes au sujet de la signalétique défectueuse de leur véhicule, dans un comportement relatif à celui de l'adolescente cherchant à évaluer sa cote auprès des hommes, émettant éclats de rires et blagues analogues à celle du poulet aux amandes. N'a-t-on jamais appris à cette personne qu'il est des circonstances où la bonne humeur affichée des uns est une insulte faite aux autres ? Cela étant, si j'avais soupçonné un tel effet de l'uniforme, peut-être aurais-je moi-même passé ma tenue de sapeur-pompier volontaire.

En outre, j'invite à une pensée compassionnelle pour ces gendarmes, dont le vieux véhicule souffrait de dysfonctionnements électriques généralisés, et qui ont pour de peu été contraints afin de le redémarrer de solliciter l'aide de celui qu'ils étaient venus intimider. Ultérieurement, souhaitant cocher les animaux présents sur sa grille d'inventaire, cette même personne s'agacera de n'en trouver aucun et se mettra à déblatérer jusqu'à que sa collègue vienne lui chuchoter que tout concordait et que, manifestement elle n'avait pas le bon inventaire. Si l'erreur est humaine et certainement imputable à un bureau surchargé de dossiers, en revanche, l'empressement à tirer de méchantes conclusions est, lui, lourd de sens.

Le 6 juin 2016, cette administration est revenue avec encore davantage de gens en armes qui m'encerclèrent immédiatement, et, après des salutations négligées de la part de tous ces importuns, toujours la même chef débuta par un rappel de sa liturgie administrato-réglementaire et, alors que je pensais la logorrhée arrivée à son terme, celle-ci m'annonça

avec grande satisfaction les lourdes peines prononcées à mon égard et, avec tout autant de satisfaction, que le délai pour un éventuel appel était expiré. Plombé d'apprendre ainsi la perte de ma virginité judiciaire, mais face à une telle orthodoxie administrato-réglementaire, je déclarais néanmoins mon étonnement, en évoquant une surface marchande maconnaise, que l'on pourrait nommer « intersection marché », qui a pendant deux semaines, en juillet 2015, au plus fort de la crise de l'élevage, fait une promotion sur la viande d'agneaux, en arborant au rayon boucherie un ostentatoire panneau de cinq mètres carrés, avec la mention « agneaux de Bourgogne » alors que la viande fraîche était irlandaise et la surgelée néozélandaise et que de plus, la viande de bœuf bénéficiait d'un étiquetage aussi approximatif que fantaisiste. Durant ma brève allocution, l'agent ne cessera d'afficher un mépris surjoué et me fera pour toute réponse un sourire des plus cyniques. J'ajoute aujourd'hui qu'une immense banderole vantait ce magasin comme étant le premier débit de viande du Mâconnais et que celui-ci, le siège de la DDPP, et le domicile de la très zélée fonctionnaire se situent dans un rayon de 3 500 mètres. Comprendra qui peut, mais voilà qui met en exergue que la bruyère et la ronze (ronce en patois de chez moi) ne sont pas du même côté du manche.

A cette même époque, sous mandat syndical, je siégeais à la cellule d'urgence départementale mise en place pour la crise de l'élevage. A cette occasion, la directrice adjointe de la DDPP a présenté la mesure douze du plan de soutien à l'élevage, portant sur un renforcement des contrôles de l'étiquetage des viandes et sur les mentions trompeuses en grandes surface de 25% . A cette annonce, je pris la parole

pour signifier mon approbation et l'interroger sur les moyens financiers et humains mis à sa disposition pour atteindre ces objectifs. Non sans embarras, elle m'a répondu pas un sous de plus pas un agent de plus. En toute évidence 25% de zéro ne font toujours pas beaucoup plus que la tête à Toto !

J'en reviens à la journée du 6 juin 2016. Après avoir entendu moult menaces, intimidations et humiliations, les sinistres lurons ont décidé de faire un tour des pâtures. Arrivant dans une où paissaient plus de vingt bovins, les agents de la DDPP eurent fantaisie de les serrer à l'angle d'une clôture en barbelé et d'un ruisseau puis ont débuté la vocifération du matricule des animaux, qui, eux même paniqués par la meute hurlante, se sont précipités dans le ruisseau avec un fracas extraordinaire. Voyant que des animaux étaient en difficultés dans le ruisseau je m'approchais de ceux-ci. La première réaction de la chef fût de me dire que cela était entièrement de ma faute, même si je me demande encore comment, puisque j'étais à 100 mètres de là sous le joug de matraques, tasers, et autres fusils mitrailleurs. Toujours est-il que cinq animaux gisaient au fond du ruisseau, ayant abondamment bu la tasse et lourdement souffert du piétinement des presque vingt autres. J'ai donc, dans l'urgence et à mains nues tenté de sortir les animaux.

Les uns tirant sur les pattes, les autres donnant des coups de matraques, ou suggérant l'emploi du taser

Agents DDPP et gens en armes se joindront à moi en prenant bien soin de ne pas mouiller leurs chaussettes. Les uns tirant sur les pattes, les autres donnant des coups de matraques, ou suggérant l'emploi du taser et les fusils mitrailleurs devenant plus encombrants qu'autres choses... La nécessité d'un

tracteur s'imposant, je suis rentré seul à la ferme en chercher un avec des cordes, et celles-ci en main, je me suis demandé s'il n'y aurait pas un usage plus radical à en faire en les associant à une poutre et à un quelconque point surélevé. Mais pour aboutir la chose prend un certain temps et ne me voyant pas revenir, ils pourraient arriver avant. Et puis cette bande de dégourdis arrivera-t-elle à extraire les animaux sans moi ?

Il est bon de préciser que cette pâture est mise en valeur par ma famille depuis le 19ème siècle et que jamais le moindre incident ne fût à déplorer sur celle-ci. Des suites de cet « incident », les cinq bovins périront. Là-dessus la chef décidait d'interrompre le contrôle. Me trouvant seul avec elle (alors qu'elle prétendait avoir besoin de huit gens en armes pour garantir sa sécurité) qui changeait de chaussure, elle m'exprima tout le dégoût que je lui suscitais et m'insinua l'encombrant que j'étais pour la société. Chuchotant entre collègues, je les entendais dire que je n'avais pas l'air très gai et qu'il n'était peut être pas prudent de me laisser seul et s'en allèrent.

Une fois seul, et hébété, je suis retourné voir les gisants et leur prodiguer quelques vains soins. J'ai déconnecté mes téléphones et entrepris de faire un peu de ménage dans la maison et, ce faisant je me mis à penser à mon député et mon imaginaire me transporta dans une conversation avec lui dont voici la retranscription :

Moi : Salut Thomas, ça me fait plaisir de te voir ! Assieds- toi, je vais déboucher une bouteille. T'as le temps maintenant que t'es plus ministre ! Tu sais que je me suis senti con d'avoir voté pour toi ! C'était ben du foutage

de gueule ton histoire de phobie administrative, mais bon, dans l'urgence on peut comprendre. Allez santé !

Thomas : Tchîn-tchîn, in vino veritas !

Moi : Absit reverentia vero ! Tu sais, autant j'ai du mal à avaler ton histoire de phobie quand je vois ton parcours étudiantin, autant je suis disposé à croire que, totalement investi dans ton travail parlementaire, tu as négligé quelques impératifs administratifs parce qu'en tant que paysan je m'y reconnais un peu. Nous avons toujours une vache à soigner, une terre à labourer, de l'orge à moissonner, une vigne à tailler, une prairie à faucher et des fruits à cueillir alors, la paperasse, elle attend, parce que dans l'ordre naturel des choses le superflu ne commande pas au vital. Permet moi de te dire que nous, les lois naturelles nous y sommes tous les jours soumis, et quand on vit dans une république hors sol, qui ne cesse de vouloir les transgresser, ben tu peux me croire qu'on fait un putain de grand écart. Il nous est souvent souvent reproché de ne pas être administrophile, et on s'adresse à nous comme à des demeurés qui ne comprendraient pas ce qu'on leur demande, alors que c'est justement parce qu'on comprend bien où que ça nous mènent qu'on a du mal à le faire. Aujourd'hui en agriculture la pire calamité c'est pas la sécheresse, c'est pas la grêle, c'est pas le gel, c'est la calamité administrative qui nous pond des textes qui profitent toujours aux mêmes, abscons, contradictoires, contre-productifs,

absurdes qui sont l'antimatière du bon sens paysan ! Pis je vais encore te dire une chose, contrairement à certains parasites, qui officient dans la confidentialité d'immeuble maconnais par exemple, notre travail il est à la vue et au su de tous, exposé le long des routes et des chemins, alors quand le paysan est en mesure de bien faire il en tire satisfaction, orgueil, amour-propre et accessoirement salaire, mais qu'advient-il lorsque celui-ci est mis en incapacité de faire ? En définitive ce n'est rien d'autre que la persécution du vital par le futile. Tu sais Tom, il y pas si longtemps en France, la population comptait 50% de paysans et le sol 50% d'humus, aujourd'hui, nous sommes 4% et il reste pas bien plus d'humus dans le sol. Ben quand on sait qu'étymologiquement, humus est la racine du mot humanité, je me demande s'il y a encore beaucoup d'humanité dans notre société ! Moi je pense que la république est une pute et la finance sa mère maquerelle !

Thomas : Tu peux pas dire ça, des gens se sont battus pour obtenir la république !

Moi : Et les Vendéens y ont plongé de leur plein gré dans la Loire ? Alors ferme ta gueule de franc-maçon et rebois un canon. Toi et ta bande à Flamby vous pouvez vous vanter d'avoir fait de la France un sacré pays de cocus ! Pis mon gars, si on compare nos négligences réelles ou supposées, ben on paye pas le même prix, toi tu vas tranquillement finir ton mandat, je ne peux pas te destituer, tu vas toucher ta retraite parlementaire, bien plus conséquente que celle

de mon père qui a treize ans travaillait déjà, alors que moi, c'est taule, amende, pénalités et une partie de mon troupeau à la benne.

*Thomas (en riant la mine réjouie par le vin) :
Oui mais la France est un territoire ordonné sur lequel ne peut pénétrer n'importe quel terroriste !*

Moi : Quand je dis que ce vin est un élixir de vérité ! C'est con j'aimais bien ta petite gueule de premier de la classe. Au début, moi j'aimais bien quand tu emmerdais Mcdo avec sa TVA et tes propositions de lois visant à moderniser la vie politique. J'ai pas fait la dépense de ton livre, mais si tu veux m'en offrir un exemplaire dédicacé je le lirai avec l'attention qu'il mérite. Je sais bien que ta situation administrative était connue de tous les initiés, et qu'elle fût soudainement dévoilée quand ton mentor s'est fait débarquer de Bercy, mais faut savoir que quand là-haut, vous vous faites des coups de putes entre putes c'est nous en bas qui payons la note ! Ceci dit, avec le purgatoire que tu as subi, tu es peut être devenu le moins pire de tous alors tourne le dos à ces crevures de libéro-libertaires, demande une investiture au Front National, je revote pour toi et je te casse pas la bouteille sur la tête.

Mon ménage terminé j'employais mon esprit à la rédaction d'une succincte lettre et à la clôture de mon compte sur le livre des visages. Après quoi, muni d'une corde et d'un tabouret, je me mis en route avec le dessein de mettre en œuvre le message

subliminal de l'agent DDPP et pour destination la proximité de sa résidence. Manière de rendre à César les honneurs qui lui reviennent. J'arrive au crépuscule dans un joli village qui s'endort paisiblement. En m'approchant, je vois une belle demeure aux abords soignés, où l'on devine une vie de famille heureuse. Rien de commun avec l'ancre du diable, mais plutôt le chaleureux foyer du couple fonctionnaire et cadre de l'industrie agroalimentaire soumis au paradigme légalo-marchand et heureux de l'être, tant que cela lui finance bâti ancien, piscine, voitures cossues, loisirs coûteux et chevaux de valeurs. Ici, le salaire de la terreur cumulé à celui de la spoliation des producteurs de lait est converti en un espace bucolique transpirant de bonheur. La nature est autorisée à s'y exprimer, tant qu'elle produit de beaux légumes, de beaux fruits, du bon miel et qu'elle ne porte pas atteinte à la rigueur du lieu. Un cadavre y ferait fausse note. Il y a, non loin de là, un cheval qui par tous ses moyens cherche à attirer mon attention. Je m'approche de lui, il se calme, je le câline et lui parle. La nuit est fraîche, le dessous de son crin me réchauffe les mains, son encolure le cou et son souffle le dos. Il reste là, immobile, ni moralisateur ni condescendant, ni traître ni lâche, n'obéissant qu'à lui-même, sa chaleur animal rayonne d'humanité, elle. Un instant j'aurais voulu le chevaucher, sauter la barrière, mais le galop du meilleur pur-sang est bien dérisoire pour fuir l'absurdité du monde.

Alors, ainsi installé, je pleurais sur le paradoxe du suicide qui satisfait ceux qui ne vous apprécient pas, et est susceptible de peiner les éventuelles personnes qui vous apprécient. Je pleurais aussi sur la trahison de ma propre colère, celle que je ressentais aux funérailles de mes camarades d'école

respectivement pendu et noyé. Car, outre la peine et la tristesse, je me souviens avoir été envahi de colère à leur rencontre, de nous laisser avec notre chagrin et l'image de cette jeune femme effondrée sur la boîte qui renfermait son petit frère, de n'avoir rien dit, de ne pas s'être battu autrement qu'en utilisant pour seule arme le sacrifice de leurs vies que la société rangera, avec leur dépouille, purement et simplement six pieds sous terre.

Si je devais ici faire vivre leur mémoire je parlerai de ce que sont les paysans. Ils étaient de ceux qui ne travaillent pas en priorité pour un salaire mais pour l'amour du travail bien fait, du sillon droit, des animaux bien conformés, du cep bien taillé, du lait propre et de la couleur des blés, quitte trop souvent, et on doit le déplorer, à se laisser éblouir par l'agrochimie et autres doux leurres sources de douleurs. Car ils sont là les vrais artistes, ces conservateurs du savoir-faire qu'au Japon on nommerait « trésor national vivant », les virtuoses de l'adaptation et les artisans de votre satiété.

Ils existent encore les travailleurs, les opiniâtres, les taiseux, les humbles, les enracinés qui œuvrent en communion avec leur territoire et sont assassinés quotidiennement dans un crime silencieux

Récemment encore, une enquête menée en lycée agricole indiquait que le revenu arrivait en lointaine position dans les objectifs de leur futur métier. Dans cette société du fric quel avenir pour ces jeunes candides ? Mais si ceux-ci réclament rémunération de leur travail, qui le leur paiera ? L'État (qui paiera peut être en 2017 les aides 2015 !) ? Bigard ? Lactalis ? Auchan ? Carrefour ? Qui est prêt à remettre 60%

de son pouvoir d'achat dans la nourriture ? Les précarisés de Macron ? Les syndicats qui soutiennent la paysannerie comme la corde soutient le pendu ? Si Elzéard Bouffier n'a eu qu'une existence fictive sous la plume de Giono, ils existent encore les travailleurs, les opiniâtres, les taiseux, les humbles, les enracinés qui œuvrent en communion avec leur territoire, ces paysans, ces artisans, ces soignants, ces maires, ces curés, ces institutrices, ces facteurs, ces épiciers ... qui sont assassinés quotidiennement dans un crime silencieux mais très réel lui. Apaisé par l'humanité de ce cheval, et ne pouvant trahir ma colère, je me suis, au chant des oiseaux diurnes, résigné à rentrer chez moi.

L'inquisition républicaine viendra finir son contrôle, ne me laissant à l'issue de celui-ci que des carbonnes illisibles et des bleus à l'âme. Puis de manière aussi soudaine qu'inattendue elle m'indiquera qu'après expertise de mon dossier la très grande majorité des animaux figurant sur la liste de ceux à éliminer n'avaient pas lieu d'y figurer, qu'elle passait l'éponge sur les autres et que ma situation serait régularisée dans les plus brefs délais. Je laisse à chacun le soin de trouver les mots pour nommer et qualifier ceux, qui d'abord cognent et ensuite réfléchissent. A toutes fins utiles, je tiens les documents qui en attestent à la disposition de mes collègues paysans confrontés à cette procédure. Je fis quand même faire, à mes frais, quelques tests ADN qui confirmèrent l'honnêteté de mes déclarations. Celle qui, orgueilleuse d'avoir bloqué mes boucles à Mâcon, me dira sur un ton badin que mes boucles sont récupérables à l'EDE. Bien qu'étant en règle, je tardais à recevoir mes DAB, je téléphone donc à la DDPP où la chef de service me répond. Je lui fais immédiatement part de mon

soulagement d'être régularisé mais m'étonnais de ne pas recevoir mes DAB, et, de m'entendre répondre sur le ton maniéré, agaçant et méprisant qui lui est intrinsèque, qu'elle a effectué toutes les démarches, que cela ne la concerne plus, et qu'elle a autres choses à faire que de courir après les cartes vertes de Mr Laronze, sur ce merci au-revoir.

Les mois passaient et je n'avais toujours reçu qu'une partie des DAB, quand j'ai appris que le reste s'était noyé dans les marécages administratifs des bords de Saône et personne ne savait quels DAB. De leurs coassements, les crapauds du marécage demandaient à moi, l'Al Capone de l'élevage qui nécessite d'être mis sous le joug de huit gens en armes, moi le faussaire qui doit prouver ses déclarations par des tests ADN, moi que l'on a mis à l'amende, moi le taulard sursitaire, de produire une liste des DAB me manquant et me les rééditèrent sur la bonne foi de celle-ci. Pour éclaircir l'image noire que mon propos peu donner de la DDPP, je vais ici citer les paroles de son directeur alors qu'en cellule d'urgence j'étais assis à sa gauche la plus immédiate :

« J'entends bien ici tout le désarroi qui est exprimé, je prends bien toute la mesure des difficultés de l'élevage, j'en déduis l'impact psychologique sur les humains [...] et naturellement la DDPP n'a pas vocation à venir compliquer les choses sur les exploitations. »

Dans tout ça, cette usine à eau de boudin a sacrifié le bien-être animal dont elle est supposée être la garante en me mettant en incapacité de l'assurer sur ma ferme, et en jetant elle-même des animaux à la rivière pour voir aboutir les exigences d'une

réglementation dont la genèse est un roman noir à elle seule (farine animale/vache folle) et qui n'évite pas les lasagnes à la viande de cheval. J'invite donc quelques vétérinaires ratés et pantouflés dans une administration à beaucoup d'introspection. Pour leur gouverne, je leur indique qu'ils sont des nains arrogants posés sur les épaules d'un colosse aux pieds d'argile, que j'invite à s'instruire de la fable des deux mulets. Constante dans ses incohérences, la DDPP m'ordonnait de souscrire à un suivi personnalisé payant auprès de l'EDE, sur qui pourtant, elle rejette la faute de l'envoi tardif des documents, alors voilà pourquoi un beau matin un brave type de l'EDE que je connais, et une très emmitouflée jeune femme (qui n'a pas jugé utile de se présenter) sont venus me faire signer les trois feuilles du contrat. Après un échange franc et courtois, et refusant le café que je leur proposais, ils sont repartis avec douze morceaux de feuilles non signées.

Dans les dommages en cascades, étant devenu un « client à emmerdes », mes vétérinaires ne souhaitent plus intervenir chez moi. J'étais pourtant l'un de leurs presque rares clients à régler ses factures à échéances exactes (un cabinet comme celui-ci a facilement un million d'euros d'impayés par les rues) malgré une situation économique devenue tendue en me disant qu'une fois tout cela fini, au moins, je ne serai pas brouillé avec eux. Les vétérinaires étant des partenaires importants dans la conduite d'un élevage. Je constate que ce cabinet à une façon très personnelle de rendre grâce. D'autant plus qu'au cours de successives acquisitions, fusions et absorptions il est en situation de monopole sur mon secteur.

Toujours dans la période 2015/2016, je participais aux

réunions d'élaboration de la charte des contrôles en exploitations agricoles. Cela a débuté à la préfecture, sous la présidence du préfet. Je m'y rends sans a priori, riche de mon expérience et avec la volonté de construire quelque chose. Après la déception de découvrir que la chose n'était pas une initiative locale, mais une injonction de Matignon via la circulaire 5806/SG du 31 juillet 2015, et que l'administration avait déjà bien ficelé le dossier avec la FNSEA (opérateur historique du syndicalisme agricole mais non représentatif et non majoritaire). Un modèle étant même en annexe de la circulaire. Un sentiment de complicité de tartuferie montait en moi alors qu'en même temps j'apprenais qu'en Saône et Loire 50% des notifications sont faites hors délais, me rassurant ainsi sur la pérennité de certains emplois.

A une autre date, voulant m'assurer de l'honnêteté de ce projet, je prenais la parole et, à franchises coudées mais avec sincérité et courtoisie, je commençais d'exposer mon point de vue quand, soudain, une petite sottise s'est dressée sur ses talons de six et m'a intimé l'ordre de me taire. En toute flagrance Iségoria ne présidait pas à la séance et Parrésia n'y était pas la bienvenue. En revanche, lapalissades et autres exsudats du Pipotron étaient mis en éloges. Si Molière faisait dire à son bigot de Tartufe : « Couvrez ce sein que je ne saurais voir », la république à ces dévotes qui veillent à ce que tout ne soit pas dit car, peut être que « par de pareils objets les âmes sont blessées, et cela fait venir de coupables pensées ».

Sous son vernis de mesurette et d'éléments de langage en novlangue orwellienne, cette charte n'apporte aucune sécurité aux contrôleurs, est avant tout un outil de communication au service de quelques hauts responsables, vers qui se tournent

les médias quand un contrôleur se fait assassiner (les suicides de paysans corrélatifs à un contrôle sont très vite étouffés par l'administration et la profession) afin qu'ils puissent, la main sur le cœur, la bouche en cœur et en chœur évoquer la charte, et dire : « Nous avons tout fait pour éviter cela » et ainsi se disculper de toutes responsabilités.

« Preuve est faite que visages dévots et pieuses actions nous servent à enrober de sucre le diable lui-même. » William Shakespeare

Ne disposant pas suffisamment d'hypocrisie, je me suis abstenu de signer cette charte.

Printemps 2017. Jérôme Laronze paysan à Trivy
entre Saône et Loire.

Lettre accessible à : <https://larotative.info/jerome-laronze-chroniques-et-etats-3390.html>